

## Faits marquants de Bonn: Mercredi, 2 mai 2018

Parmi les événements clés de cette conférence, ce mercredi a eu lieu la réunion d'ouverture du Dialogue de Talanoa, une conversation mondiale entre les Parties à la CCNUCC et les parties prenantes non-Parties sur les efforts de lutte contre les changements climatiques.

L'autre thème central était le Programme de travail de l'Accord de Paris (PTAP), qui doit être achevé d'ici à la CdP 24 prévue en décembre. Les thèmes abordés dans le cadre du PTAP comprenaient l'atténuation et les Contributions déterminées au niveau national (CDN), le bilan mondial, l'adaptation et le financement.

Plusieurs groupes de négociation se sont également réunis pour aborder diverses questions à l'ordre du jour du SBSTA et du SBI. Par ailleurs, le Dialogue d'experts de Suva s'est focalisé sur les questions relatives aux pertes et préjudices, et un atelier sur les connexions entre les changements climatiques et les questions de genre a également eu lieu.

### Réunion d'ouverture du Dialogue de Talanoa

Tomasz Chruszczow, de la Présidence de la CdP 24, Pologne, a souligné que le but du Dialogue de Talanoa est de combiner « la tradition polynésienne de résolution de problèmes » et le besoin urgent d'enrayer les changements climatiques. Signalant que les CDN actuelles vont aboutir à une hausse de la température doublant presque l'objectif de 1,5°C, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC Patricia Espinosa a mis en exergue le besoin d'accélérer les actions avant 2020 et d'augmenter le niveau d'ambition dans la prochaine ronde de CDN.

Luke Daunivalu, de la Présidence de la CdP 23, Fidji, a décrit le Dialogue de Talanoa en évoquant les trois questions directrices: où en sommes-nous; où voulons-nous aller; et comment y parvenir. Il a encouragé les participants du Dialogue à se montrer constructifs, facilitateurs et axés sur les solutions. Inia Seruiratu, Ministre et Championne climatique de haut niveau, Fidji, a évoqué

les graves défis climatiques qui se posent aux Îles Fidji, y compris les cyclones et les pluies torrentielles, en soulignant que « ce n'est pas comme ça que nos enfants devraient vivre ».

L'Égypte, au nom du G-77/CHINE, a souligné le besoin d'envisager « toute la gamme » d'actions en matière d'atténuation, d'adaptation et de moyens de mise en œuvre. Le délégué a déploré que des contraintes de capacité aient restreint la participation au Dialogue des parties prenantes non-Parties des pays en développement.

L'Éthiopie, au nom des PMA, a appelé à examiner le rapport spéciale du GIEC sur l'objectif de 1,5°C devant la CdP 24; et a exhorté les pays à prendre en compte les résultats du Dialogue dans la communication de leurs CDN en 2020.

Le Mexique, pour le GIE, a mis en relief l'importance d'inclure les parties prenantes non-Parties dans le Dialogue et s'est dit impatient de créer des partenariats ouverts. L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné l'importance de bâtir une conception commune des façons d'avancer, et celle des meilleures connaissances scientifiques disponibles pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts.

Soulignant l'urgence des changements climatiques, les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont plaidé pour que le Dialogue se centre sur l'identification de stratégies et de solutions effectives, ainsi que des opportunités inexploitées, pour permettre des actions climatiques ambitieuses, comprenant des moyens de mise en œuvre. Le Gabon, au nom du GROUPE AFRICAIN, a mis en avant les dialogues qui ont déjà eu lieu dans la région, et a estimé que le financement prévisible et le transfert de technologies sont les pierres angulaires des objectifs de l'Accord de Paris. La Colombie, au nom de l'AILAC, a exhorté à utiliser les meilleures connaissances scientifiques disponibles et a souligné l'importance des stratégies de développement à long terme sobres en émissions pour axer les CDN sur les objectifs de l'Accord.

L'UE a passé en revue la planification d'un événement de Talanoa à Bruxelles le 13 juin, qui rassemblera plus de 400 parties prenantes, et a appelé à clarifier la façon dont les messages de la phase préparatoire du Dialogue vont être pris en compte pendant

la phase politique. La TURQUIE a plaidé pour un Dialogue constructif et facilitateur, en soulignant le besoin de préserver la nature déterminée nationalement des CDN.

L'Iran, au nom des LMDC, a souligné l'importance de démontrer la valeur ajoutée du caractère facilitateur du Dialogue en prenant des mesures sur le terrain qui soient conformes aux objectifs de l'Accord. L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné le besoin de tirer les leçons des erreurs historiques de façon à ne pas les répéter à l'avenir. L'INDE a souligné l'importance de rassembler des voix diverses, et a espéré que les institutions des pays en développement vont contribuer davantage au Dialogue. L'AFRIQUE DU SUD a appelé à : identifier de nouvelles opportunités pour élever le niveau d'ambition; combler les lacunes du niveau d'ambition de l'avant-2020; et sécuriser un lien direct entre ambition et soutien.

Les YOUNGO ont appelé à une consultation ouverte et honnête avec la jeunesse sur les activités nationales et infranationales. Les BINGO ont souligné l'importance de maintenir les changements climatiques parmi les éléments centraux de l'agenda politique, et d'entretenir des dialogues avec les entreprises à tous les niveaux. Le CLIMATE ACTION NETWORK a encouragé les gouvernements à convoquer les dialogues nationaux et régionaux pour augmenter le niveau d'ambition. CLIMATE JUSTICE NOW! a souligné l'importance critique de l'équité, et a déploré les échecs passés dans la hausse du niveau d'ambition. Les ORGANISATIONS DE PEUPLES AUTOCHTONES ont estimé que les solutions de lutte contre les changements climatiques de doivent pas nous distraire de la lutte contre leurs causes.

Les AUTORITÉS LOCALES ET MUNICIPALES ont affirmé que les dialogues locaux et régionaux peuvent contribuer à « améliorer et élever » les CDN. Les RINGO ont exhorté à franchir les frontières interdisciplinaires et à utiliser le Dialogue de Talanoa comme une opportunité de traduire un dialogue ouvert et muri en termes pratiques. Les TUNGO ont souligné le besoin de politiques appropriées en matière de travail et de protection sociale pour soutenir les politiques sobres en carbone, et ont souligné importance d'une force de travail qualifiée pour faciliter la transition vers une économie sobre en carbone. Le Groupe FEMMES ET GENRE a appelé à un dialogue « franc et critique » pour aborder les systèmes et problèmes qui ont conduit au modèle actuel de croissance non durable.

Les intervenants ont ensuite partagé des histoires pertinentes du point de vue des questions clés du Dialogue. Le Co-Président du Groupe de travail III du GIEC Jim Skea a mis en lumière des « preuves irréfutables » des impacts que les changements climatiques ont déjà, mais a également noté les opportunités qui en découlent, comme les niveaux « extraordinaires » auxquels ont chuté les prix des énergies solaire et éolienne. Il a mis en exergue que le rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5°C abordera pour la première fois les aspects sociaux de l'atténuation.

Anne Olhoff, du Partenariat PNUE DTU, a souligné que nous ne pouvons pas attendre 2025 pour élever le niveau d'ambition des CDN. Anirban Ghosh, du Mahindra Group, a évoqué « l'aventure de durabilité » de Mahindra, notamment la promesse de réduire l'intensité des émissions de GES de la compagnie mère de 25% d'ici 2019 et l'introduction d'un prix interne pour le carbone. Hindou Oumarou Ibrahim, représentant de la société civile dans le panel d'intervenants, a exhorté les Parties à présenter des stratégies à l'ambition nette nulle pour interdire les carburants fossiles, pourvoir un accès équitable à des énergies propres, et protéger les écosystèmes qui piègent le carbone.

### **APA**

**Nouvelles lignes directrices concernant la section de la décision 1/CP.21 relative à l'atténuation (Adoption de l'Accord de Paris):** Au cours de consultations informelles, les Parties sont convenues d'un « outil » proposé pour les aider à naviguer la note informelle de 180 pages issue de l'APA 1-4. L'outil, qui sera disponible lundi, ne remplace pas la note informelle, et retiendra tous les éléments suggérés tout en intégrant leur présentation.

Les discussions se sont centrées sur l'information nécessaire pour faciliter la clarté, la transparence et la compréhension des CDN. Il y a bien eu un accord sur quelques éléments, mais les délégations ont divergé entre autres sur la portée, certaines estimant que les lignes directrices devraient couvrir uniquement les éléments de l'atténuation dans les CDN, et d'autres rétorquant que l'adaptation et les moyens de mise en œuvre devraient être couverts également. Elles ont également été en désaccord sur la bifurcation, car certaines Parties ont défendu l'idée d'orientations différenciées pour les pays en développement, et d'autres ont appelé à des orientations applicables à tous mais tenant compte des différents types d'engagement dans le CDN des pays.

**Bilan mondial:** Les Parties ont continué leur examen de la note informelle de l'APA 1-4. Concernant l'activité A (phase préparatoire), les Parties ont suggéré de prendre en considération de son calendrier à la fois la nature de l'activité et son rapport à l'activité B (phase technique), et de lancer une invitation claire aux organismes compétents pour qu'ils préparent leurs contributions « bien en amont » de l'activité B.

Concernant l'activité B, les Parties ont suggéré: des dialogues techniques dans le cadre d'une groupe de contact conjoint SBSTA/SBI; des dialogues techniques séparés pour chaque piste de travail sous la responsabilité des présidences des SB, avec des co-facilitateurs dédiés; un format de forum ouvert plutôt que des sessions parallèles, afin d'accroître la transparence; et des orientations dictées par le Dialogue de Talanoa.

Concernant l'activité C (phase politique), un groupe a suggéré un segment ministériel dédié qui puisse capturer les engagements politiques sous la forme d'une déclaration.

Les Parties ont également discuté: de la façon d'opérationnaliser l'équité et le principe de RCMD-CR; d'ajouter des références spécifiques aux mandats d'Accord pour le bilan; de concilier le calendrier général et la durée du bilan mondial et les temps des activités spécifiques; de pourvoir un soutien à la participation des pays; et de l'importance de contextualiser le bilan au regard des objectifs à long terme énoncés à l'article 2 de l'Accord.

**Communication de l'adaptation:** Les consultations informelles se sont centrées sur la possible structure de décision proposée par un groupe. Plusieurs Parties ont dit apprécier la proposition, notamment la division proposée du texte en une décision et une ou plusieurs annexes sur des « éléments » et des « orientations pour les CND ». Certains se sont dits mal à l'aise avec l'inclusion d'intitulés. Avec l'idée commune que les intitulés suggérés dans la proposition ne préjugent pas d'un résultat quelconque et que toutes les options substantielles seront retenues, les délégués sont convenus de charger les Co-Facilitateurs de transposer des libellés de leur note informelle dans la structure proposée pour les discussions de jeudi.

### **SBI/SBSTA**

**Action commune de Koronivia sur l'agriculture:** Au cours de consultations informelles, un pays développé a proposé un projet de feuille de route comprenant un calendrier pour l'action commune entre la SB 48 et la SB 53, en indiquant que la proposition a été élaborée en consultation avec plusieurs autres Parties. Il a également exhorté les Parties à « penser hors des sentiers battus » concernant l'utilisation de forums externes à la CCNUCC pour contribuer aux travaux sur cette action. Plusieurs Parties ont soutenu la proposition d'un projet de feuille de route, en estimant qu'elle est souple, qu'elle permet des mises à jour pour intégrer les enseignements tirés, et qu'elle case beaucoup de travail dans un laps de temps particulièrement court. Un groupe de pays en développement a demandé un délai supplémentaire pour réfléchir à cette proposition. Les Parties sont convenues d'examiner la proposition avant leur prochaine réunion.

### **SBI**

**Coordination de l'appui à la mise en œuvre de REDD+:** Les Parties ont examiné un projet de conclusions. De nombreuses Parties ont exprimé leur soutien au texte indiquant que les réunions des points focaux de REDD+ se tiendront entre 2019-2021, et demandant à la CdP d'inviter le SBI à envisager d'encourager ou non leur continuation. Une Partie a fait objection au fait de spécifier un calendrier pour les réunions. Une autre Partie a proposé de spécifier que les réunions se tiendront jusqu'en 2023, et que le mandat fera l'objet d'une révision à la SBI 59, en exprimant son souhait de travailler dans un cadre quinquennal. Les Parties vont se réunir dans une configuration « informelle informelle ».

**Questions relatives au renforcement des capacités:** Les consultations informelles ont examiné un projet de conclusions paragraphe par paragraphe. Un pays en développement, contré par un pays développé, a demandé que le texte soit mis à jour pour refléter que, si quelques progrès ont été faits dans la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités, des lacunes persistent. Les Parties sont convenues d'utiliser la formulation précédemment approuvée sur ce point. Plusieurs pays en développement se sont opposés à exprimer une quelconque appréciation pour le travail du Forum de Durban sur le renforcement des capacités, en notant que ces travaux sont actuellement insuffisants et devraient faire l'objet d'un délai supplémentaire. Les Parties ont accepté de laisser de côté le texte sur ce point.

Les consultations informelles vont se poursuivre.

**Portée et modalités de l'évaluation périodique du Mécanisme technologique :** Au cours de consultations informelles, les Parties se sont affrontées sur la question de savoir s'il convenait d'aborder dans un premier temps la portée ou bien les modalités de l'évaluation, mais ont finalement décidé de traiter la portée en premier. Les Parties ont approuvé une proposition faite par plusieurs pays en développement visant à amender la section relative à la portée dans la note d'information des Co-Facilitateurs, en ajoutant « niveau de soutien » en tant que sous-point supplémentaire à examiner dans l'évaluation de l'adéquation des soutiens.

Les consultations informelles vont se poursuivre, centrées sur les modalités de l'évaluation.

**Forum amélioré sur les mesures de riposte et programme de travail:** Le Co-Président Andrei Marcu (Panama) a demandé des réactions de la part du groupe de contact sur l'atelier de formation sur deux journées sur les outils de modélisation économique. La valeur ajoutée de l'activité a fait l'objet d'un consensus, mais l'OUGANDA, soutenu par les MALDIVES, le GHANA et d'autres, a suggéré que sa vocation technique aurait été mieux dirigée à une audience de modélisateurs, et aurait préféré un événement pré-session au lieu de prendre deux jours sur le temps de négociation. SINGAPOUR a salué l'atelier comme une excellente première étape.

Le Co-Président Marcu a ensuite invité chacun à exprimer son point de vue sur l'examen du forum amélioré et les Parties ont discuté de la façon dont ceci pourrait être accompli d'ici à la CdP 24, conformément au mandat. Le GHANA a suggéré que le Secrétariat prépare une synthèse des présentations et des questions clés auxquelles les Parties doivent répondre. Les discussions vont se poursuivre.

### **SBSTA**

**Article 6.2 de l'Accord (Démarches concertées):** Les Parties ont continué leur examen du document informel du Président du SBSTA sur les projets d'éléments d'orientation sur les démarches

concertées, en mettant l'accent sur les questions de clarification. Les questions tournaient principalement autour des différences entre le document informel et la troisième version de la note informelle des Co-Facilitateurs issue de la SBSTA 47.

Il a été expliqué que le Président du SBSTA a restructuré la troisième version de la note pour mettre les éléments en ordre chronologique: rapports ex-ante des Parties et leur examen; ajustements correspondants; et rapports périodiques ex-post des Parties et leur examen. Des questions ont également été soulevées sur: les options pour les dispositifs de gouvernance; l'intégrité environnementale; et le fonctionnement d'un système de registre tampon.

Les consultations informelles vont se poursuivre.

### ***Atelier sur le genre dans le cadre du SBI***

L'Atelier sur le genre dans le cadre du SBI s'est réuni toute la journée de mercredi.

Dans l'après-midi, des sous-groupes ont abordé: les données désagrégées par genre; l'analyse et la budgétisation des questions de genre; et les mécanismes de gouvernance et de coordination, avec pour objectifs d'éclairer et de faciliter des politiques climatiques réactives du point de vue du genre.

Dans le sous-groupe sur les mécanismes de gouvernance et de coordination, les délégués ont partagé les expériences et leçons tirées dans leurs pays sur, entre autres: la mesure dans laquelle les institutions publiques responsables des questions relatives aux femmes et au genre participent de la planification en matière de climat; la localisation institutionnelle du point focal national sur les liens entre genre et changements climatiques; le besoin de mécanismes de coordination pour que le point focal puisse remplir son rôle; l'intégration du genre dans tous les ministères publics et les impacts différenciés des changements climatiques sur les femmes dans les communautés locales et rurales.

Certains participants ont déploré le cloisonnement entre les divers ministères nationaux, en suggérant qu'un organe situé au centre du gouvernement soit chargé de maintenir une vision holistique des questions de genre et environnementales. Un participant a attiré l'attention sur la déclaration de mars 2018 du Comité pour l'élimination de la discrimination envers les femmes, relative aux dimensions de genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques, en soulignant qu'il s'agit d'un outil utile pour le renforcement des capacités.

### ***Dialogue d'experts de Suva***

Le Président du SBI Dlamini a mis en exergue que le Dialogue d'experts de Suva va lancer un « processus qui rendra nos communautés plus résilientes ».

Le Co-Président du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices (WIM), Vhalinavho Khavhagali (Afrique du Sud), a souligné que le

Comité exécutif compte sur l'expérience, le savoir et le sens du devoir des participants pour rendre ce Dialogue d'experts constructif.

Luke Daunivalu, de la Présidence de la CdP 23, Fidji, a exhorté les participants à se focaliser sur la façon dont la communauté mondiale peut apporter des réponses efficaces aux événements climatiques extrêmes, à l'élévation du niveau des océans, et aux impacts sur l'agriculture.

Le Co-Président du Comité exécutif du WIM, Erling Kvernevik (Norvège) a mis en exergue les principales conclusions du rapport 2016 sur les pertes et préjudices, notamment: que la gestion actuelle des risques est principalement dirigée vers les événements climatiques extrêmes et à déclenchement rapide; qu'il y a des lacunes majeures dans les façons de faire face aux événements à déclenchement rapide; que les instruments financiers existants ne sont pas disponibles pour tous; que les impacts peuvent dépasser les capacités nationales; et que les instruments financiers existants ne sont peut-être pas appropriés.

Les participants se sont ensuite répartis en quatre tables rondes, consacrées à l'évaluation, la réduction, le transfert, et la rétention des risques. Les discussions seront rapportées jeudi à la plénière du Dialogue d'experts.

### ***Dans les couloirs***

Pendant la troisième journée de négociations, l'atmosphère au Centre de conférences de Bonn était le reflet du temps qu'il faisait dehors: ensoleillé, ciel dégagé, avec le frétillement optimiste du printemps.

Le lancement attendu du Dialogue de Talanoa, dont beaucoup nourrissent l'espoir qu'il permettra d'aligner le niveau d'ambition en matière d'atténuation sur les connaissances scientifiques en matière de climat, a eu lieu dans la matinée. À la mi-journée, une synthèse spéciale sur le Sommet mondial pour l'action climatique qui se déroulera en Californie en septembre 2018 a suscité l'enthousiasme concernant le rôle que les parties prenantes non-Parties peuvent jouer dans l'élévation du niveau d'ambition. Un délégué vétérinaire a indiqué que les Parties ont une nouvelle opportunité d'approfondir leurs engagements, notamment à travers des partenariats, et a espéré que le rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5°C ajoutera au sentiment d'urgence.

Toutefois, quelques signes avant-coureurs de tempête semblaient se rassembler à l'horizon. Quelques-unes des consultations informelles sur le Programme de travail de l'Accord de Paris ont vu certaines Parties se replier sur leurs positions habituelles, et un négociateur chevronné a déploré que les « suspects habituels » soient revenus à la charge.